

COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DÉLIBÉRATION N° CB 19-09 DU 10 OCTOBRE 2019

relative à l'élection au conseil d'administration d'un représentant des usagers

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu l'article R. 213-33 du Code de l'environnement,

Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 17-15 du 6 décembre 2017,

Vu le dossier du comité de bassin du 10 octobre 2019,

DÉLIBÈRE

Article unique :

est élu(e) administrateur(trice) de l'agence de l'eau Seine-Normandie, pour le collège des usagers :

Mme Cécile LAUGIER

La Secrétaire
du comité de bassin



Patricia BLANC

Le Président
du comité de bassin



François SAUVADET